

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL863

présenté par
M. Dussopt, rapporteur

ARTICLE 12 TER

A l'alinéa 67, supprimer le mot: "notamment".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.